

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
REDEMARRAGE DU STOCKAGE SOUTERRAIN
DE TROIS-FONTAINES-L'ABBAYE



PIECE 3A - ÉTUDE D'IMPACT - RESUME NON TECHNIQUE

DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES.....	4
INTRODUCTION.....	5
1. CONTEXTE DE LA DEMANDE	5
1.1. Objet du dossier.....	5
1.2. Contexte réglementaire	5
2. PRESENTATION DU PROJET.....	6
2.1. Description du projet	6
2.2. Localisation du projet.....	6
3. JUSTIFICATION DU PROJET.....	7
3.1. Aspect environnemental	7
3.2. Aspect économique	7
4. RESUME NON TECHNIQUE	8
4.1. Méthodologie suivie	8
4.2. État initial	8
4.3. Incidences du projet et mesures associées	10
5. CONCLUSION	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Rubriques ICPE concernées - Régime Autorisation 5
Tableau 2 : Liste des communes concernées par le périmètre du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye..... 6

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Définition des aires d'études..... 9

INTRODUCTION

Le Résumé Non Technique (RNT) présente, sous une forme simple et synthétique, le contenu de l'étude d'impact. Les informations et données fournies dans ce résumé ne sont qu'une synthèse de cette dernière qui reste la référence quant à l'interprétation des informations fournies.

1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

1.1. Objet du dossier

L'étude d'impact a été rédigée dans le cadre du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale déposé pour le redémarrage des installations existantes sur le site du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye afin de permettre le soutirage d'une partie du gaz présent dans le sous-sol.

1.2. Contexte réglementaire

Selon la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, en vigueur à la date de dépôt du présent dossier, une partie des installations nécessaires à l'exploitation du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye relève du régime d'autorisation (Tableau 1).

Tableau 1 : Rubriques ICPE concernées - Régime Autorisation

Rubrique ICPE	N° de catégorie et sous-catégorie	Désignation	Classement et situation actuel	Statut
4718	2.a.	<p>Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (...) et gaz naturel La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines (strates naturelles, aquifères, cavités salines et mines désaffectées, hors gaz naturellement présent avant exploitation de l'installation) étant :</p> <p>2. Pour les autres installations a. supérieure ou égale à 50 tonnes Quantité seuil bas au sens de l'article R511-10 : 50 tonnes Quantité seuil haut au sens de l'article R511-10 : 200 tonnes</p>	<p>Stockage de gaz naturel 80 x 106 m³(n) de gaz naturel Gaz H Masse volumique 0,756kg/m³ ➡ 60 480 tonnes</p>	A SEVESO seuil haut
2910	B.2.	<p>Combustion, à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771 et 2971 (...) B. lorsque sont consommés seuls ou en mélange des produits différents de ceux visés en A ou de la biomasse telle que (...) sont différents de ceux visés en A et C (...) 2. des combustibles différents de ceux visés au point 1, avec une puissance nominale supérieure ou égale à 0,1 MW mais inférieure à 50 MW</p>	<p>1 unité de régénération du TEG avec économiseur (station centrale) de puissance thermique : 150 kW ➡ Puissance totale : 0,150 MW</p>	A

Conformément à la réglementation en vigueur, si le projet est soumis à autorisation pour au moins une rubrique, la procédure d'autorisation environnementale s'applique.

2. PRESENTATION DU PROJET

2.1. Description du projet

Le projet consiste en la reprise du soutirage du gaz présent dans le stockage souterrain de gaz naturel de Trois-Fontaines-l'Abbaye.

Les installations nécessaires sont les mêmes que pour un stockage de gaz en phase de soutirage, de ce fait la reprise de l'exploitation du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye n'impliquera aucune modification des installations existantes sur site.

L'exploitation du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye se fera à partir des installations existantes : station centrale, puits d'exploitation, de surveillance et collectes associées.

2.2. Localisation du projet

Le périmètre du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye se situe sur 11 communes sur lesquelles se situent les installations existantes qui seront utilisées pour l'exploitation prévue.

Tableau 2 : Liste des communes concernées par le périmètre du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye

Nom de la commune	Département	Installations de surface concernées	Collectes
Ancerville	Meuse	Puits AN2	DN150 (collecte inertée) DN100 (collecte inertée)
Baudonvilliers	Meuse	Aucune installation de surface	Aucune collecte
Chancenay	Haute-Marne	Aucune installation de surface	DN150 (collecte en exploitation)
Cheminon	Marne	Puits TF107	DN100 (collecte inertée)
Cousances-les Forges	Meuse	Puits TF110	Aucune collecte
Haironville	Meuse	Aucune installation de surface	Aucune collecte
L'Isle-en-Rigault	Meuse	Aucune installation de surface	Aucune collecte
Rupt-aux-Nonains	Meuse	Puits RPN1 et RPN2	DN100 (collectes inertées)
Saudrupt	Meuse	Aucune installation de surface	Aucune collecte
Sommelonne	Meuse	Puits SOE2, SOE3 et SOE4	DN100 (collecte en exploitation à partir de SOE3 et inertée à partir de SOE2)
Trois-Fontaines-l'Abbaye	Marne	Station centrale Bassin incendie Puits TF102, TF104, TF105, TF106, TF108, TF109 et TF111	DN100 (collectes inertées de la station à TF104, TF108 et TF109) DN100 (collectes en exploitation entre TF105, TF102, TF106 et TF111 vers la station centrale)

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le stockage souterrain, unique stockage d'énergie en grande quantité, est une véritable **opportunité pour accompagner la transition énergétique**, en particulier le développement à grande échelle des gaz renouvelables comme le biométhane ou l'hydrogène.

Le projet de reprise de soutirage du gaz présent dans le stockage souterrain de gaz naturel de Trois-Fontaines - l'Abbaye (seul site de stockage souterrain en France dans cette situation) permettra de faciliter, à terme, **la reconversion du site**. En effet les perspectives énergétiques conduisent à planifier la fermeture du site. Le projet de soutirage du gaz permettrait de **financer le démantèlement et la reconversion du site**, tout en générant une **diminution des émissions de gaz à effet de serre** liées à la consommation nationale de gaz.

3.1. Aspect environnemental

En tant qu'entreprise responsable et grand propriétaire foncier, l'environnement, le social et le sociétal sont au cœur de la stratégie de Storengy France. Storengy France met à profit sa forte empreinte foncière afin d'encourager la biodiversité et protéger l'environnement.

Depuis 2010, Storengy s'est attachée à décliner très concrètement sa politique en faveur de la biodiversité sur ses 14 sites français, par des actions de terrain, de formation et de promotion, en liaison avec ses parties prenantes et l'ensemble des acteurs des territoires.

Le site de Cerville, auquel le site de Trois-Fontaines-l'Abbaye est rattaché, est une vitrine dans l'engagement écologique de Storengy en faveur de la biodiversité : politique zéro produits phytosanitaires, gestion différenciée et écologique, plan de gestion en faveur de la biodiversité, etc. sont autant d'initiatives qui montrent qu'il est possible d'allier exploitation industrielle et préservation de la biodiversité.

Le projet de redémarrage de l'exploitation du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye correspond à une activité maîtrisée, **sans construction de nouvelle infrastructure**. Entourée d'experts reconnus et d'associations environnementales locales, comme le CPIE, des actions concrètes continueront d'être menées pour préserver la faune et la flore et contribuer à la préservation de la biodiversité sur le site et à proximité de Trois-Fontaines-l'Abbaye.

3.2. Aspect économique

Le projet de redémarrage nécessitera également de développer des emplois directs et indirects. Pendant les différentes phases du projet, un recrutement local en fonction des compétences nécessaires sera fait.

Storengy souhaite également développer et enrichir le tissu économique local déjà établi. C'est dans ce sens que plusieurs conventions seront établies avec des restaurants et des hébergements

De plus, en cohérence avec sa politique d'achats locaux, Storengy s'attache particulièrement à s'entourer d'entreprises locales pour répondre aux besoins ponctuels ou récurrents identifiés autant lors de la phase de travaux que celle d'exploitation.

4. RESUME NON TECHNIQUE

4.1. Méthodologie suivie

Les principales méthodes utilisées pour évaluer les effets du futur projet d'exploitation ont été de différentes natures :

- Une analyse de documents pertinents liés à l'exploitation du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye ;
- Une analyse des études et rapports environnementaux réalisés sur le site par des tiers experts ;
- Une compilation d'informations enregistrées par Storengy au cours de l'exploitation du stockage ;
- Des entretiens avec les principaux acteurs du projet ;
- Des visites et investigations sur le terrain ;
- Des analyses d'impacts/causes/conséquences/mesures compensatoires ainsi que des potentielles externalités ont été réalisées ;
- L'exploitation de données et d'informations existantes et issues d'études techniques.

Concernant le chapitre « État initial » de l'étude d'impact, l'exploitation du stockage prévue se faisant à partir des installations existantes, une évolution probable de l'environnement en l'absence de la mise en œuvre du projet a été assimilée à l'exploitation réduite du site depuis 2014 en conformité à l'Arrêté Inter-Préfectoral n°2014-APC-77-IC.

Quant au scénario dit de référence il a été étudié sur la base du fonctionnement du site conformément aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral de 2010 autorisant la société Storengy à poursuivre l'exploitation du stockage souterrain de gaz naturel.

4.2. État initial

4.2.1. Choix des aires d'études

La prise en compte de l'environnement est appréhendée selon trois aires d'étude (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) :

- Une aire d'étude immédiate : limites du périmètre du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye ;
- Une aire d'étude rapprochée : territoire des communes concernées par le périmètre du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye ainsi que la commune de Robert-Espagne ;

La dénomination "zone d'étude" dans la présente étude d'impact englobe ces deux aires.

- Une aire d'étude étendue a été intégrée à l'étude d'impact dans un rayon d'étude de 15 km autour du centre du stockage.

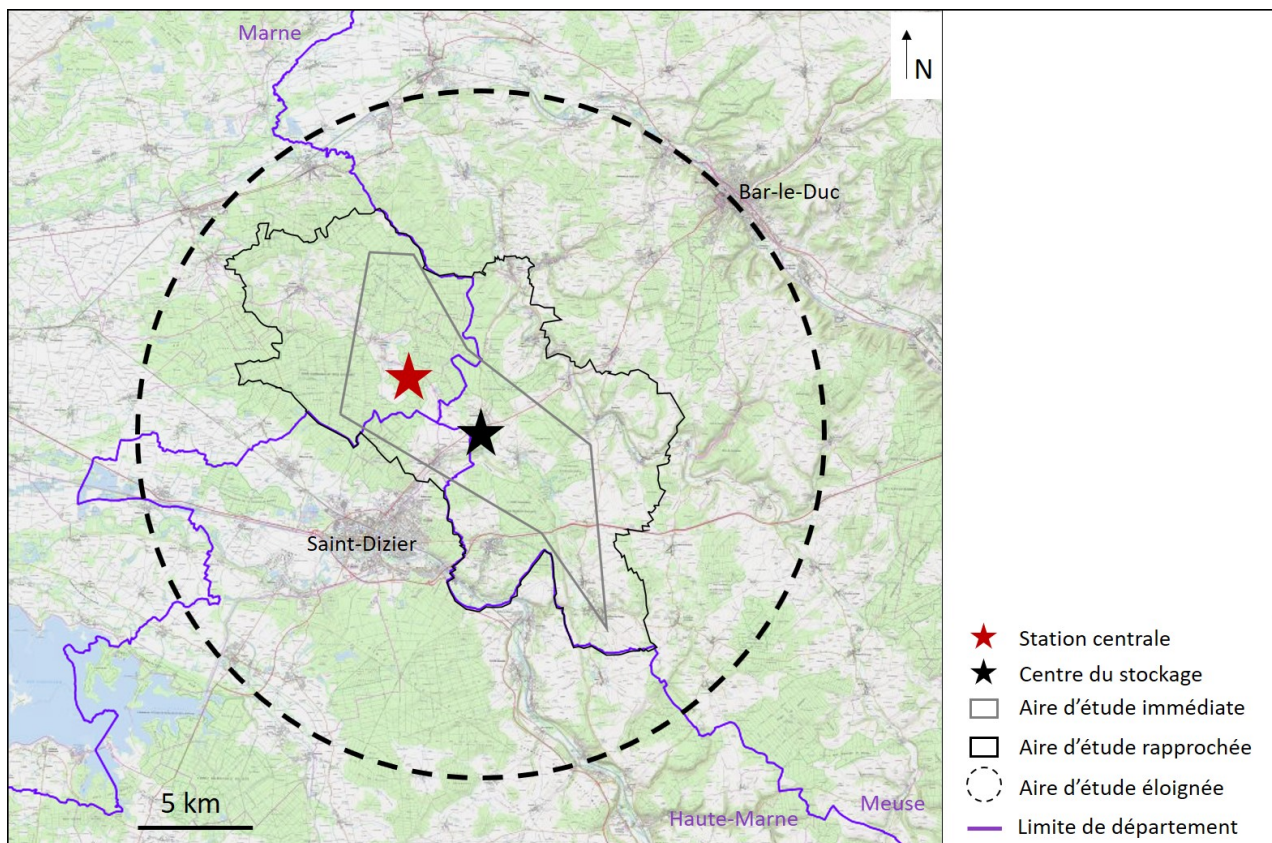


Figure 1 : Définition des aires d'études

4.2.2. Conclusion de l'état initial

- Milieu humain

Dans la zone d'étude, l'habitat est groupé en villages séparés par de grandes étendues de prairies, de cultures et de forêts. Quelques fermes isolées et un petit hameau sont recensés.

Le réseau routier est peu dense.

- Milieu naturel

Le site de stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye se situe au cœur d'un vaste massif forestier constitué principalement des forêts domaniales de Trois-Fontaines et de Valtiermont-Jovilliers. Le relief de la zone est peu marqué, entre 138 et 234 mètres d'altitude.

Le climat de la zone d'étude est de type tempéré océanique humide.

Quatre cours d'eau principaux coulent sur la zone d'étude : la Bruxenelle, l'Ornel, la Saulx et la Marne.

Le SDAGE Seine-Normandie s'applique sur le périmètre du stockage et on y recense plusieurs captages pour l'Alimentation en Eau Potable.

La station centrale ainsi que les emplacements de certains puits sont situés sur le site des étangs de la Champagne humide classé au titre de la convention de Ramsar,

Une zone Natura 2000 classée au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » et une zone Natura 2000 classée au titre de la Directive « Oiseaux » se trouvent sur les aires d'études rapprochée et éloignée.

La station centrale se situe dans le périmètre de la zone Natura 2000 « Habitats » de la « Forêt de Trois-Fontaines » qui est entièrement englobée par l'aire d'étude rapprochée. On y note plusieurs espèces inscrites en catégorie « vulnérable » sur la liste rouge des espèces. Plusieurs ZNIEFF sont aussi recensées dans la zone d'étude.

- Patrimoine

La zone d'étude présente un patrimoine culturel et historique riche, avec deux sites inscrits et treize monuments historiques. Quatre zones de présomption de prescription archéologique sont également recensées.

4.3. Incidences du projet et mesures associées

- Milieu humain

Objet de l'incidence	Origine de l'incidence	Niveau d'incidence	Mesures
Impacts visuels	Installations existantes	Négligeable	<p>- Mesures de Réduction : Limitation de la hauteur des équipements de surface sur emplacements de puits à 2 mètres.</p> <p>Équipements et clôtures peints de couleur verte.</p> <p>Éclairage de faible intensité et dirigé uniquement vers les installations.</p>
Impacts sonores	Remise en fonctionnement des installations existantes	Nul	Mesures d'Évitement : Dispositifs d'insonorisation sur les installations.
Servitudes et réseaux		Nul	Un dossier d'actualisation des servitudes d'utilité publique, avec prise en compte des évolutions réglementaires, sera déposé par Storengy France et instruit en parallèle de la présente demande.
Transports*	Remise en fonctionnement (emplacements et chemins d'accès existants)	Négligeable	<p>Mesures d'Évitement : Ces accès seront limités dans le temps et feront l'objet d'une attention particulière (transmission des itinéraires et consignes d'accès).</p> <p>Mesures de Réduction : Une signalétique adéquate sera mise en place au niveau des différentes zones d'interventions</p> <p>Mesures de Compensation : La société Storengy s'engagera à effectuer les réparations ou mises en état des dégradations de voiries éventuellement occasionnées.</p>

- Milieu naturel

Objet de l'incidence	Origine de l'incidence	Niveau d'incidence	Mesures
Flore	Remise en fonctionnement à partir de sites et installations existantes	Nul	N/A

Faune	Remise en fonctionnement du site et des installations	Faible	<p>Mesures d'Évitement :</p> <p>Sensibilisation et formation des salariés à la biodiversité.</p> <p>Actions de co-construction en faveur de la biodiversité avec les prestataires en charge de l'entretien des espaces verts du site, notamment pour développer des solutions innovantes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> <p>Élaboration d'un plan de gestion à partir d'un diagnostic écologique (dates de fauche, nichoirs, îlots de sénescence, filets de protection pour les amphibiens, restauration de zones humides par exemple).</p> <p>Mise en place de rampes en bois sur les divers emplacements de puits pour permettre aux batraciens de sortir des fosses et caves.</p> <p>Mesures de protection pour sécuriser la zone : grillage d'enceinte doublé avec un maillage de petite taille et fosses recouvertes de plaques ajustées.</p> <p>Entretien des espaces verts adapté à la nature de chaque espace et de sa fonctionnalité.</p> <p>Contribution au développement de la recherche à travers des collaborations avec le MNHN et les partenaires naturalistes pour répondre à des problématiques écologiques, notamment sur le site de Trois-Fontaines.</p>
Sites naturels protégés	Remise en fonctionnement d'installations existantes	Nul	<p>Mesures mises en place sur les installations existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement des eaux au niveau de fossés végétalisés ; - Mise en place de grilles pour éviter que les sonneurs à ventre jaune tombent dans les regards et avaloirs ; - Maintien aux abords des nouvelles limites forestières, d'essences arbustives indigènes et adaptées au sol afin de restructurer les lisières.
Qualité de l'air		Négligeable	<p>Mesures d'évitement : Les rejets atmosphériques seront inférieurs aux valeurs limites indiquées dans l'arrêté de 2010</p>

Qualité des eaux		Négligeable	<p>Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé sur le site.</p> <p>Aucun micropolluant ne sera utilisé sur le site.</p> <p>L'exploitation du stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye se fera sans créer de nouveaux puits. Ainsi il n'y aura pas d'impacts ou de transferts entre les différentes couches géologiques consécutifs aux travaux de forage.</p> <p>L'architecture des puits existants prend en compte ces enjeux en évitant les communications entre les différents niveaux avec l'existante d'un cuvelage technique qui protège spécifiquement les terrains de surface.</p> <p>Les installations sont déjà en partie présentes sur un site RAMSAR. Storengy s'engage à de multiples actions en faveur de la biodiversité ; les rejets vers le milieu naturel sont conformes à la réglementation en vigueur.</p>
Sols	Accidentelle	Selon l'incident	<p>Mesure d'Évitement : Pas d'utilisation de produits phytosanitaires.</p> <p>Mesures de Réduction : En cas de déversement accidentel de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'intervention (papiers et matériaux absorbants, produits de neutralisation, etc.) ; - Mesures immédiates et conservatoires, terres souillées excavées et évacuées vers un centre agréé, analyse de sol si nécessaire.
Ressources en eau	Remise en fonctionnement	Négligeable	<p>Mesures d'Évitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel n'est envisagé. - Les eaux usées ainsi que les eaux pluviales et de ruissellement seront collectées et traitées avant rejet dans le milieu. - Les rejets vers le milieu naturel des eaux pluviales seront exempts de polluants. <p>Les eaux susceptibles de contenir des traces de polluants seront collectées dans des fosses étanches et évacuées du site.</p> <p>Tous les produits à risque seront stockés conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>En cas de fuite intempestive toutes les mesures immédiates conservatoires qui s'imposent seront prises et les éventuelles terres souillées seront enlevées et évacuées du site vers des centres agréés.</p>

- **Patrimoine**

Aucune incidence n'est à envisagée, le projet se faisant à partir d'installations existantes.

5. CONCLUSION

Il ressort de l'Étude d'Impact que le projet de redémarrage du site de stockage de Trois-Fontaines-l'Abbaye, à partir des installations et équipements existants, n'engendrera aucun nouvel impact que ceux déjà existants et cadrés par les prescriptions de l'Arrêté Inter-Préfectoral de 2010.

Les incidences possibles sur le sous-sol, et les mesures de surveillance, sont abordées dans la pièce 4 et son résumé non technique